

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 58 (1913)
Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: F.F. / H.-L.C.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

SUISSE

Mutations. — Le colonel J. Quinclet, à Lausanne, a été nommé chef de la seconde section (instruction et personnel) du service de l'infanterie.

Le colonel d'artillerie R. Cossy, à Lausanne, commandant de la place de Morges, et le major d'infanterie M. de Preux, à Sion, suppléant du commandant de la place de Sion, ont été libérés de leurs fonctions, avec remerciements pour les services rendus. Ils ont été remplacés, le premier, par le lieutenant-colonel du génie L. Deluz, à Lausanne, le second, par le lieutenant-colonel d'infanterie J.-C. de Courten, à Sion.

Bibliothèque militaire. — Aux fins de renseigner mieux les officiers et de les encourager à profiter des facilités qu'elle leur accorde, la Bibliothèque militaire fédérale a décidé de publier, une fois par trimestre, un bulletin de ses acquisitions avec quelques courts aperçus d'ouvrages recommandés.

Afin de contribuer à cette entreprise utile, la *Revue militaire suisse* encartera régulièrement ce Bulletin dans son édition suisse à titre de supplément. Le premier numéro est joint à la présente livraison.

BIBLIOGRAPHIE

Soldats suisses au service étranger. Tome V^e. Genève 1913. A. Jullien, éditeur.
Prix : 8 fr. 50.

J.-P. Maillard, de Vevey, devint lieutenant au service de France. J.-M. Bussy, de Crissier, ne dépassa pas les fonctions subalternes d'appointé de voltigeurs, au service de France également, et mourut âgé de 88 ans, après avoir servi trente-trois ans dans la gendarmerie vaudoise. Tels sont les deux modestes héros dont les souvenirs de guerre composent la cinquième série des *Soldats suisses au service étranger*,

Maillard est certainement le plus déluré des deux ; il voit plus et mieux que son compatriote de Crissier et raconte avec plus de saveur et d'originalité. Bussy, lui, est moins qu'un lettré, à telles enseignes que M. A. Roulier, instituteur à La Rippe, qui, le premier, publia un résumé de son journal

dans la *Revue du Dimanche*, dut y apporter beaucoup plus que de simples retouches.

Maillard et Bussy furent tous deux en Espagne ; ils virent tous deux aussi Polotsk et la Bérésina, et, plus heureux que tant de milliers d'autres, ils en revinrent. Bussy n'aurait pas demandé mieux que de n'y pas aller. Le 14 septembre 1811, au dépôt du régiment suisse, à Lille, revenant d'Angleterre où il avait été fait prisonnier, il a l'intention ferme de rentrer au pays :

...« Le quartier-maître me demande si je veux rengager. Je lui réponds que j'en ai assez du service, que je désire mon congé. Il m'envoie à la citadelle. Là, on me fourre à la chambre d'arrêts, sans que je sache seulement pourquoi !

» Tous les jours, on vient me parler d'engagement...

» Après dix jours d'arrêts, voyant que je n'obtiendrai jamais ma liberté, je me décide à signer un nouvel engagement de deux ans au service de Napoléon. Adieu la Suisse ! Adieu Crissier !...»

Il ne les reverra qu'après les vicissitudes et les souffrances dont le volume des *Soldats suisses* donne le récit. F. F.

Les principes de la tactique, par le capitaine-commandant A. DE CALLATAY, professeur à l'Ecole militaire de Bruxelles. — 1 vol. gr. in-8. Bruxelles et Paris, 1912. A. de Boeck et Berger-Levrault, éditeurs.

Cet ouvrage est considérable et très philosophique. Il est, nous dit l'auteur, une recherche et une justification des principes qui doivent être à la base des opérations tactiques ; il expose aussi l'accord entre ces principes et les moyens dont dispose la tactique. Le programme est considérable, comme on voit, et permet à l'auteur d'entrer dans de nombreux développements. F.

Généraux savoyards, par Alfred ANTHONIOZ. 1 vol. grand in-8°. 1913, Genève, Atar. Prix : 5 fr.

Présenté par deux préfaces, l'une du général et sénateur Louis Pelloux, ancien président du Ministère du royaume d'Italie, l'autre du général de division français Borson, tous deux généraux savoyards, cet ouvrage donne, en 272 pages, 241 courtes notices biographiques des officiers généraux d'origine savoyarde.

Il pourra intéresser de nombreux Suisses : rien de ce qui est savoyard ne saurait nous rester étranger. Proches voisins, des intérêts, souvent opposés, parfois communs, ont créé, par la guerre ou par la paix, une estime naturelle qui n'a fait que grandir au cours de l'histoire. « Sempres avanti Savoja ! » et « Nous maintiendrons ! » peuvent marcher de front dans la paix et l'amitié réciproque.

On trouvera dans ces pages l'histoire de véritables dynasties militaires, celle des Gerbaix de Sonnaz, par exemple, qui n'a pas donné moins de 12 généraux à la Savoie, de l'an 1250 à nos jours. Le dernier général de ce nom illustre, mort en 1905, fut aide de camp du roi d'Italie pendant 24 ans.

On lira avec intérêt, et peut-être non sans surprise, qu'au moment de l'annexion à la France, et tandis que le peuple savoyard ratifia par un plébiscite presque unanime le décret d'annexion, plus du tiers des officiers restèrent fidèles à leur ancien maître ; les autres suivirent les destinées nouvelles de leur patrie. Deux façons différentes mais également honorables de comprendre le devoir militaire et civil. H.-L. C.